

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 1

Artikel: Cours d'arpenteurs forestiers
Autor: Weber
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plants de pépinière pour le printemps 1867

chez M. DAVALL, inspecteur forestier, à Vevey.

Abies Pinsapo	7 à 8"	la pièce	fr. —	40 c.
Celtis australis	25 à 30"	"	—	30
Taxus baccata	10 à 12"	"	—	45
Gledischia triacanthos	3 à 4'	"	—	20
Cedrus atlantica	6 à 7"	"	—	25
Pinus pungens	2 ans 3 à 4"	"	—	15
Larix americana	4 à 5'	"	—	40
Maclura aurantiaca	25 à 30"	"	—	30
Cedrus libani	8 à 10"	"	—	40
Quercus Hex	7 à 8"	"	—	30
Fraxinus ornus	10 à 12"	le cent	2	50
Taxus baccata	5 à 6"	la pièce	—	20

Il faut remarquer que les Cèdres du Liban et de l'Atlas ainsi que le Pinsapo prospèrent très-bien à une altitude de 4000 pieds. J'en ai dans cette région qui résistent parfaitement depuis 7 ans.

On pourrait faire venir d'une grande pépinière de France certaines essences qui se débitent par centaines, pour cela il faudrait que les amateurs s'annoncent au soussigné qui s'empressera de les faire venir si la demande atteint la centaine, par ex. :

Abies nordmanniana	1 an	le cent	fr. 15	—
Araucaria imbricata	2 ans	"	40	—
Pinus ponderosa	2 ans	"	25	—
Taxodium distichum	1 an	"	12	50
Sequoia gigantea	1 an	"	37	50

Il est clair que pour ceux-ci il faut compter le port en sus. Messieurs les forestiers sont invités à faire insérer dans le journal les plants qu'ils ont en disponibilité.

A. DAVALL, inspecteur forestier, à Vevey.

Cours d'arpenteurs forestiers.

La direction des domaines et forêts du canton de Berne, autorisée par le conseil exécutif, a décidé qu'il sera donné encore cette année un cours pratique pour arpenteurs, sous la direction de M. l'ingénieur Rohr, géomètre forestier cantonal.

Le cours est offert gratis, seulement ceux qui y participent doivent pourvoir à leur entretien. Le chiffre maximum des aspirants qui pourront être admis est fixé à douze.

Le cours s'ouvrira le 22 avril par un examen préliminaire sur l'algèbre et la trigonométrie, il durera jusqu'au 11 mai.

Il se divise en quatre parties :

I. Triangulation, calculs trigonométriques avec exercices de calcul sur un exemple pratique.

II. Connaissance des instruments d'arpentage, spécialement du théodolithe; levé d'une forêt située dans le voisinage de la ville de Berne d'après la méthode polygonométrique, avec raccordement au réseau trigonométrique de la Suisse.

III. Expédition du plan et calcul de la surface de la forêt arpentée, d'après la méthode graphique et d'après la méthode polygonométrique.

IV. Nivellement et tracé de chemins forestiers.

Les aspirants à ce cours doivent s'annoncer par écrit au directeur soussigné et lui communiquer un bref rapport sur leur activité précédente.

Berne, le 9 février 1867.

Le Directeur des domaines et forêts :
WEBER.

On est prié d'adresser à M. EL. LANDOLT, professeur à Zurich, les envois qui concernent la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à M. E. SCHULER, à Bienne.